

Fiche projet - Accès au sport et initiation au cécifoot pour les élèves non voyants de Guinée



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : novembre 2019

Date de fin : juin 2021

Localité : Conakry

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Guinée Conakry](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : Sport et Développement, Crédit Mutuel, Lion's Obernai

Secteurs d'intervention : [Santé](#), [Sport](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Entraide Guinée

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : [Guinée Conakry](#)

Secteurs d'intervention : [Culture](#), [Éducation](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#), [Égalité H-F](#), [Mobilité](#) - [Volontariat](#)

Adresse : 5 rue Vangeon, 28000 Chartres

Représentant : Mme Catherine Leclercq

Le projet consiste à réaliser le terrassement et l'aménagement d'un terrain de cécifoot au sein de l'unique école des non-voyants de Guinée. Cet espace donnera la possibilité aux élèves non voyants de jouer et surtout de pratiquer des activités sportives. Le projet inclut aussi la formation des enseignants et des animateurs sportifs. En pratiquant le cécifoot, sport collectif, les jeunes non-voyants peuvent acquérir confiance en eux, retrouver leur dignité, se sentir valoriser, faire équipe et ne plus être exclus de la société. Cela permet de montrer une autre image du handicap dans un monde qui souvent les marginalise.

Contexte

En lien avec l'UNICEF et l'Institut National de Recherche Pédagogique de Guinée, le Ministère de l'Action Sociale veut développer des actions envers les handicapés. Le Ministère de l'Education veut prendre en compte la scolarisation et l'intégration des enfants handicapés dans le prochain plan sectoriel de l'éducation. Avec cette prise de conscience des différents acteurs, la nécessité d'un cadre réglementaire s'impose pour la prochaine décennie. La Guinée manque d'équipements adaptés aux personnes handicapées. Le Ministère de l'Action Sociale a en charge cette unique école pour non-voyants de Guinée qui manque cruellement de moyens et de matériel. L'école est située au sein de la Cité de Solidarité, espace créé pendant le régime du président Sékou Touré, où résident les handicapés et leurs familles. L'association Entraide Guinée a assuré l'équipement de base des élèves (matériel pédagogique) et en lien avec le Ministère, la formation pédagogique des enseignants. Les activités sportives s'inscrivent dans le programme officiel d'éducation mais ne sont pas pour l'heure développées dans l'école par manque de moyens et de formation des enseignants.

Fonctionnement actuel de l'école

Tout enfant non-voyant ou mal-voyant de Conakry est automatiquement admis dans l'école puis accompagné par les enseignants dans les établissements de niveau supérieur. Certains élèves commencent leur scolarité tardivement.

Malgré toute la volonté des enseignants, aucune activité physique et sportive n'est possible faute d'espace adapté au handicap autour des bâtiments de l'école. Un vaste terrain, très accidenté au sein de l'école, ne peut pas être fréquenté par les enfants non-voyants, les élèves restent donc confinés dans les salles de classe pendant les temps de récréation.

Le projet d'aménagement du terrain a émergé suite à des échanges entre des membres de l'association, l'équipe enseignante, les autorités de tutelle, les parents d'élèves et les élèves.

Les enseignants ont formulé leur regret de ne pas pouvoir faire faire du sport à leurs élèves compte tenu de l'environnement alors que l'Education Physique et Sportive est une matière obligatoire dans le système scolaire guinéen. Le projet d'aménagement d'un terrain adéquat et de développement d'une action sportive collective autour du cécifoot est né.

Publics concernés

Au total ce projet bénéficiera directement à **95 personnes** :

- **58 élèves de l'école des non-voyants de 6 à 16 ans**, filles et garçons, souvent de milieu social défavorisé ; certains sont sortis de la mendicité et commencent leur scolarité tardivement.
- **6 grands élèves** ayant perdu récemment la vue, inscrits dans une classe spéciale pour apprendre le braille.
- **La directrice** qui a la volonté de développer l'école et d'améliorer les conditions de scolarité des élèves.
- **14 enseignants** à parité hommes et femmes.
- **16 élèves non voyants scolarisés hors de l'établissement** mais accompagnés par des enseignants de l'école des non-voyants.

Partenaires locaux

Objectifs du projet

L'objectif général est de permettre l'accès au sport des élèves non voyants de l'école et ainsi contribuer à atteindre les objectifs 4 et 10 du développement durable (ODD).

Conformément aux ODD 4, "Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité," et 10 "réduire les inégalités", le projet a pour but de **scolariser les enfants handicapés dans les meilleures conditions possibles**

Les objectifs spécifiques (OS) du projet sont :

OS1 - Aménager le terrain accidenté de l'école pour le transformer en cours de récréation, et en terrain permettant les activités sportives.

OS2 - Former les enseignants à des pratiques sportives adaptées au handicap visuel.

OS3 - Donner accès aux jeunes non-voyants à des activités sportives.

OS4 - Mettre en place des activités d'initiation au cécifoot.

OS5 - Former un encadreur sportif au cécifoot puis former une ou plusieurs équipes de cécifoot (sport para-olympique).

OS6 - Faire découvrir les sports praticables par les non-voyants et faire jouer ensemble voyants et non-voyants.

Activités

1. Terrassement et nivellement du terrain existant
2. Mise en place des protections autour du terrain
3. Aménagement des équipements et acquisition de matériels nécessaires à la pratique des activités sportives
4. Formation des enseignants et des jeunes adultes non-voyants à la pratique des activités physiques et sportives scolaires (conformes aux programmes officiels)
5. Mise en route des activités sportives pour tous les élèves de l'école à la rentrée scolaire par tous les enseignants
6. Formation d'un encadreur au cécifoot après la mise en place d'un partenariat avec l'Association Libre Vue
7. Organisation de rencontres amicales et tournois internes ou publics
8. Deux missions d'évaluation : une mission intermédiaire et une mission d'évaluation finale
9. Inauguration avec démonstrations d'activités sportives et matchs de cécifoot suivi d'un moment festif en présence

Résultats

- 1 espace est aménagé pour y implanter le terrain de sport.
- Le terrain est clos et sécurisé, il permet la pratique sportive de jeunes non-voyants.
- Le matériel de sport est disponible à la pratique sportive. Tout le matériel est stocké dans un des bâtiments de l'école qui est sous la responsabilité de la directrice.
- 14 enseignants sont formés à la pratique du sport et initiés au cécifoot ainsi que l'entraîneur de sport de l'école qui intervient occasionnellement. Les enseignants maîtrisent le programme de sport de l'Education Guinéenne et les règles des différents sports praticables par des non-voyants.
- Des contenus pédagogiques, des séances de sport sont développés et mis en oeuvre par les enseignants.
- Tous les élèves de toutes les classes participent régulièrement aux activités sportives obligatoires dans le cadre du programme scolaire (1 heure hebdomadaire minimum).
- Une ou plusieurs équipes de cécifoot sont mises en place avec les élèves de l'école et avec les grands jeunes non voyants.
- Le public est sensibilisé au handicap : démonstration des capacités des jeunes non-voyants (matchs de cécifoot mêlant non-voyants et voyants). Médiatisation de l'événement.